

Projet Pédagogique pour les vacances scolaires

1. Présentation Générale

L'accueil collectif de mineurs (ACM) est mis en place par la maison des jeunes et de la culture Beaugard, dans ses locaux.

Le centre de loisirs accueille des enfants âgés de 3 à 17 ans.

Il fonctionne pendant la période de vacances scolaires sauf jours fériés. Les horaires d'accueil des enfants sont les suivants :

- Matin : 8h à 9h
- Midi : 11h30 à 11h45
- Après-Midi : 13h30 à 13h45
- Soir : de 17h à 17h30
- Garderie : de 17h30 à 18h30
-

Les parents s'engagent à venir chercher leur(s) enfant(s) ou à le(s) laisser quitter la MJC non accompagné (document d'inscription) aux horaires indiqués sur la plaquette fournie lors de l'inscription (sauf dérogation et prévenu 48h à l'avance).

Les inscriptions sont effectuées au secrétariat de la MJC.

1.1. Les locaux

L'ACM bénéficie de l'ensemble des salles composant la structure, ce qui est un véritable confort pour les enfants et l'équipe d'animation.

Un studio d'enregistrement, une salle de danse équipée, une salle de musique, une bibliothèque, une cuisine, ainsi qu'une salle de spectacle, la salle Roland Mateuziak. Deux espaces de jeux en plein air arborent la maison. Un terrain de sports équipé de panier de basket-ball, de cages de football font le bonheur des plus grands, et le square Boris Vian équipé de jeux d'extérieurs s'adresse aux plus petits.

Plus éloignés, des espaces verts sont également présents sur le territoire : Le Parc de la Cure d'Air et celui de la Sapinière, tous deux à une vingtaine de minutes à pieds, néanmoins idéals pour y mener des grands jeux et/ou sportifs.

Nous bénéficions également des locaux du Foyer des Gais lurons (43-45 rue Eugène Corbin) situé à quelques minutes à pieds de la MJC et dans lequel les enfants peuvent profiter d'un espace supplémentaire pour y réaliser des activités manuelles, et extérieur avec le jardin qui entoure le bâtiment.

1.2. L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée d'une directrice titulaire de l'équivalence du BAFD, d'animateurs titulaires ou stagiaires BAFA et d'animateurs sans formation.

Rôle et fonction

Le directeur : gestion administrative, animation de l'équipe pédagogique, représentation de l'autorité, communication, évaluation des stagiaires

- Est garant du projet pédagogique, auprès de l'organisateur de l'Accueil de Loisirs, son équipe d'animation, de la Direction Départementale de la cohésion Sociale, des parents, et des enfants ;
- Veille à la sécurité des enfants et des adultes, dont il est le responsable ;
- Coordonne et organise les sorties ;
- Est disponible pour l'équipe d'animation : peut intervenir pour gérer des conflits entre animateurs, animateur/enfants, animateurs/parents
- Dirige les réunions de préparation et les réunions de fin de journée et/ou de fin de semaine/ vacances...
- Fait le lien avec les parents ;
- Met en place le processus d'intégration de mineur en situation de handicap auprès de l'organisateur de l'Accueil Collectif de Mineurs, de son équipe d'animation, du mineur et de ses parents ou de son institution, et du groupe d'enfants de l'Accueil de Loisirs ;
- Procède à l'évaluation de son équipe d'animation, et particulièrement si l'un de ses membres est un stagiaire en cours de validation de son Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur ;
- Se doit de vérifier les diplômes des intervenants sollicités pour l'animation de certaines activités sportives notamment.

L'animateur : Préparer et mener des activités, gestion de la vie quotidienne, et participe à l'évaluation des stagiaires

- Encadre et veille à la sécurité du groupe dont il a la charge, mais aussi de chaque enfant en particulier. Dans ce cadre, l'animateur doit être vigilant à rester cohérent dans sa posture d'animateur et les propos qu'il peut tenir
- Animer : « Donne de la vie » aux activités mises en place qu'elles soient manuelles, sportives ou culturelles, en s'adaptant au rythme de son groupe et faire évoluer son activité en ce sens.
- Participe au processus d'intégration d'un mineur en situation de handicap en concertation avec le directeur, l'organisateur de l'Accueil Collectif de Mineurs, le mineur lui-même, les familles et/ou institutions ayant un mineur à charge, des autres enfants dont il a la charge ;
- Doit mettre en place ses actions dans le respect du projet pédagogique dont il a pris connaissance, afin de transmettre les valeurs qui y sont défendues ;
- Doit référer à son directeur des problèmes rencontrés avec d'autres animateurs, ou avec un enfant dont il a la charge, ou avec les responsables de l'un d'eux ;
- Doit être à l'écoute des enfants dans le but d'évaluer leurs besoins ;
- Doit savoir gérer des conflits entre les enfants du groupe dont il a la charge

L'accueil de stagiaire

Des stagiaires en cours de validation du BAFA sont régulièrement accueillis au sein de la MJC. L'intégration d'un animateur en cours de formation implique pour l'ensemble des membres de l'équipe d'animation des qualités d'accompagnement et d'écoute spécifiques. Tous sont en effet concernés, bien que le directeur soit en charge de l'organisation de l'accueil du formé et des différentes étapes de suivi et évaluations.

Le taux d'encadrement des enfants, directrice comprise, est de 1 animateur pour 12 enfants pour les enfants âgés de 6 à 17 ans et de 1 animateur pour 8 pour les enfants âgés de 3 à 5 ans.

1.3. Mode de fonctionnement

Pour que chacun puisse assurer au mieux sa fonction, l'équipe pédagogique convient d'une réunion par semaine, qui sera déterminée en accord, avant le début du centre, avec l'équipe d'animation. Ces dates seront affichées dans le bureau et accessibles aux animateurs.

2. Projet pédagogique

2.1. Les objectifs généraux

Les objectifs retenus pour les vacances scolaires sont dans la continuité du projet fédératif d'éducation populaire des maisons des jeunes et de la culture.

- a) Sensibiliser les enfants au respect ;
- b) Favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité chez l'enfant ;
- c) Développer l'expression de l'enfant.

2.2. Les objectifs

a) Sensibiliser les enfants au respect :

On constate une dégradation sensible du comportement des enfants dans leurs relations avec les adultes et aussi entre eux.

L'équipe pédagogique propose donc de réagir par la mise en place d'une prise de conscience du respect :

- Respect de soi (l'enfant lui-même) : valorisation de l'enfant dans ses réussites, dans ses compétences.
- Respect des autres (des autres enfants, de l'adulte, des personnes âgées) : apprendre à écouter, à s'écouter => élaboration de règles de vie du centre, mise en place de bilans journaliers rapides, jeux faisant appel à l'esprit d'équipe, rencontre intergénérationnelle... ;
- Respect de l'environnement naturel : découverte de ce qui nous entoure : la forêt et de la dégradation du milieu naturel engendrée par l'homme => activités et grand jeu, mise en place d'un jardin... ;
- Respect du matériel : veiller au respect des consignes d'utilisation, de rangement...

b) Favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité chez l'enfant :

L'équipe d'animation s'efforcera, par le biais d'une perspective d'autonomie et par des prises de responsabilités, de socialiser l'enfant, futur citoyen :

- nommer des responsables pour les tâches quotidiennes,
- désigner un négociateur pour les grands jeux
- respecter le matériel et les locaux mis à disposition
- donner son avis sur les activités prévues et proposer des modifications
- boîtes à idées

c) Développer l'expression de l'enfant

L'équipe pédagogique s'efforcera de développer au maximum le potentiel en expression de chacun des enfants, que ce soit lors d'activités formelles programmées (grand jeu d'expression...) ou lors de temps plus informels (repas, temps calmes...)

En outre, l'équipe d'animation proposera des activités permettant l'utilisation de techniques d'expression, sous toutes leurs formes :

- expression orale : lors de débats, cluedo, grand jeu d'expression...
- expression écrite : concours de dessins...
- expression artistique : activités manuelles, théâtre, danse, chant...

Pour clôturer le centre et valoriser le travail effectué par tous, les enfants, aidés par l'équipe d'animation, organiseront soit une exposition, un spectacle qui mettra en valeur les productions de chacun.